



1.2.4.4. Evolution de la population âgée de plus de 65 ans et de plus de 80 ans, en Valais, 1900-2008 et projection jusqu'en 2050

1. Indicateurs généraux > 1.2. Démographie > 1.2.4. Structure

Date de mise à jour

20.05.10.

Introduction et définition

Cet indicateur présente l'évolution de la proportion des personnes de 65 ans et plus dans la population résidente permanente valaisanne de 1900 à nos jours ainsi que les projections de l'Office fédéral de la statistique quant à son évolution d'ici 2050.

Les classes d'âge considérées dans cet indicateur sont les 65 ans et plus, les 65-79 ans et les 80 ans et plus.

Selon l'OFSⁱ, « sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins. La population résidente permanente comprend toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère possédant une autorisation d'établissement ou une autorisation de séjour d'une durée d'au moins 12 mois, ainsi que les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leurs familles. Concrètement, la population résidente permanente comprend les catégories d'autorisations de résidence suivantes : titulaires d'une autorisation d'établissement, titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus, diplomates et fonctionnaires internationaux ». Cette même définition s'applique à la population résidente permanente en Valais.

Cette dernière est déterminée grâce à deux types d'enquêtes statistiques : les recensements fédéraux de la population (RFP)ⁱⁱ qui ont lieu chaque 10 ans et la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP)ⁱⁱⁱ.

Le dernier recensement fédéral de la population, qui est une enquête exhaustive auprès de la population, a eu lieu en 2000. L'ESPOP est une statistique de synthèse (bilan démographique) qui s'appuie sur les résultats du recensement, de la statistique de la population résidente de nationalité étrangère (PETRA)^{iv}, de la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)^v et de la statistique des migrations des personnes de nationalité suisse.

L'évolution démographique estimée du canton du Valais jusqu'en 2050 est calculée par l'OFS selon l'évolution de la population résidente permanente valaisanne au 31.12. observée ces dernières décennies. Trois scénarii sont en général étudiés : une tendance haute (forte augmentation de la population par rapport à l'augmentation observée), une tendance basse (peu d'augmentation de la population) et un scénario moyen avec une tendance à la continuité par rapport aux tendances observées les années précédentes. Le scénario moyen est celui retenu pour cet indicateur.





Données et commentaires

Evolution de la population âgée de 65 ans et plus, en Valais, 1900 à 2005							
Année	65 ans et +	En % ¹	65-79 ans	En % ¹	80 ans et +	En % ¹	Population totale
1900	7'324	6.4%	6'545	5.7%	779	0.7%	114'438
1910	8'029	6.3%	7'163	5.6%	866	0.7%	128'381
1920	8'112	6.3%	7'149	5.6%	963	0.8%	128'246
1930	9'852	7.2%	8'693	6.4%	1'159	0.8%	136'394
1940	11'244	7.6%	9'729	6.6%	1'515	1.0%	148'319
1950	12'599	7.9%	10'819	6.8%	1'780	1.1%	159'178
1960	14'689	8.3%	12'495	7.0%	2'194	1.2%	177'783
1970	18'150	8.8%	15'270	7.4%	2'880	1.4%	206'563
1980	24'137	11.0%	19'933	9.1%	4'204	1.9%	218'707
1990	31'432	12.5%	24'742	9.8%	6'690	2.7%	251'962
1995	35'520	13.1%	27'326	10.1%	8'194	3.0%	271'291
2000	40'152	14.5%	30'806	11.2%	9'346	3.4%	276'170
2005	45'868	15.7%	33'886	11.6%	11'982	4.1%	291'827

Source : OFS, 2009

Note :

¹ En pourcent de la population valaisanne totale.

Evolution de la population âgée de 65 ans et plus 80 ans, en Valais, Projection 2010-2050							
Année	65 ans et +	En % ¹	65-79 ans	En % ¹	80 ans et +	En % ¹	Population totale
2010	53'495	17.3%	39'405	12.7%	14'090	4.6%	309'361
2015	62'579	19.5%	46'124	14.4%	16'455	5.1%	321'215
2020	70'462	21.6%	51'858	15.9%	18'604	5.7%	326'758
2025	79'653	24.1%	53'886	16.3%	25'767	7.8%	330'440
2030	90'201	27.1%	59'566	17.9%	30'635	9.2%	332'736
2035	97'743	29.3%	63'268	19.0%	34'475	10.3%	333'183
2040	101'544	30.6%	57'974	17.5%	39'444	11.9%	332'096
2045	102'857	31.2%	58'015	17.6%	44'842	13.6%	329'944
2050	103'467	31.6%	56'084	17.2%	47'383	14.5%	326'912

Source : OFS, 2009

Note :

¹ En pourcent de la population valaisanne totale.





Figure 1. Evolution de la population âgée de 65 ans et plus, Valais, 1950-2000 et projection jusqu'en 2050

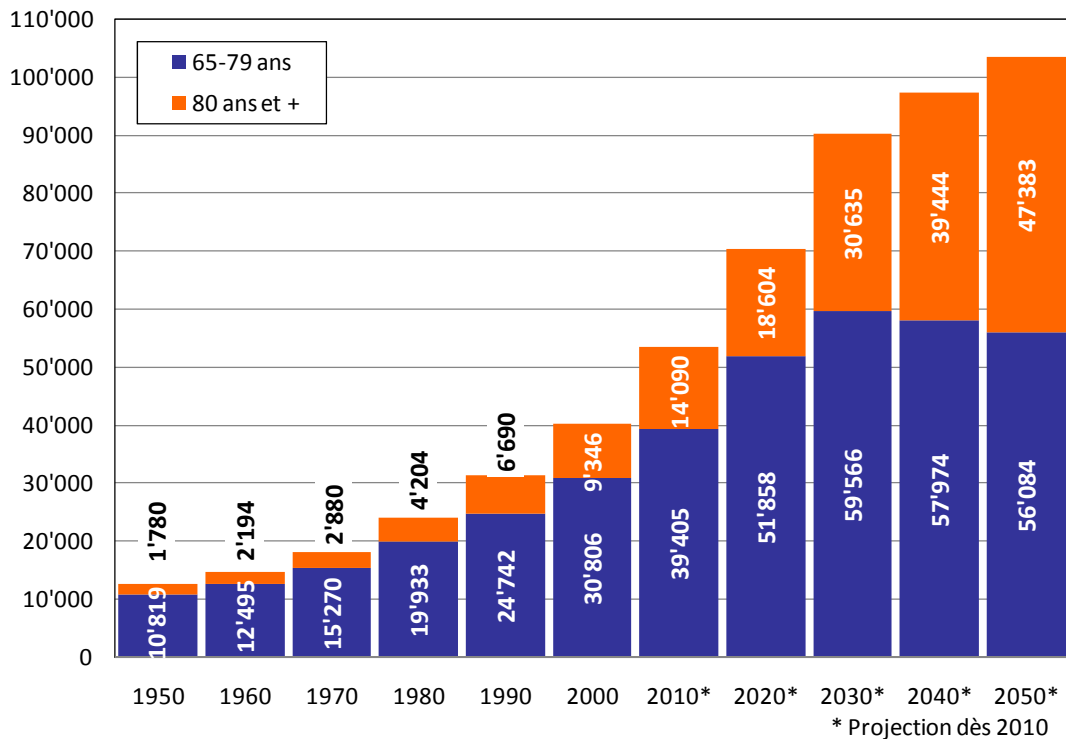
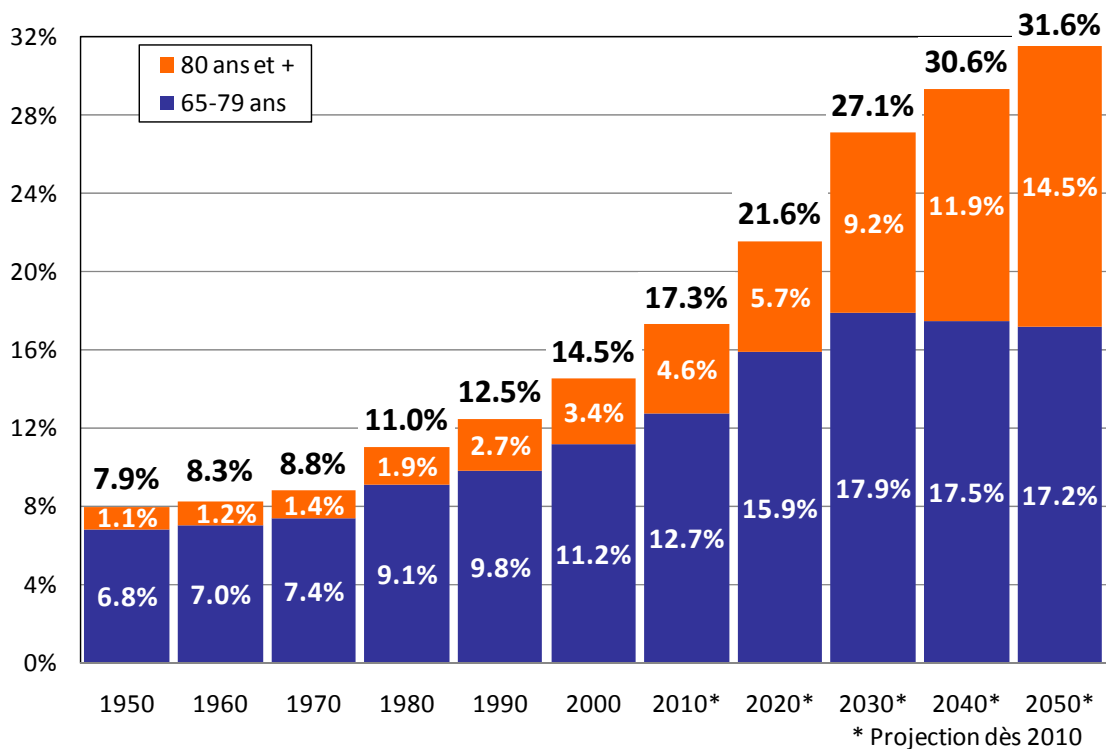


Figure 2. Evolution de la population âgée de 65 ans et plus, en pourcent du total de la population, Valais, 1950-2000 et projection jusqu'en 2050





La proportion des 80 ans et plus dans la population valaisanne a plus que doublé entre 1980 et 2005 passant de 1.9% à 4.1% de la population. En valeur absolue et pour la même période le nombre de personne de cette catégorie d'âge a quasi triplé en passant de 4'204 à 11'982 personnes. Selon les projections de l'Office fédéral de la statistique plus d'un valaisan sur dix sera âgé de 80 ans ou plus en 2035 (Figure 2).

Comme nos voisins européens, la Suisse et le canton du Valais se trouvent dans une situation de « vieillissement démographique^{vi} ». Cela signifie que la composition de notre population se modifie : elle vieillit et le nombre de personnes âgées augmente. Ce phénomène découle de deux éléments :

- *Hausse de l'espérance de vie et conséquence du baby-boom^{vii}* : ayant suivi la seconde guerre mondiale : l'espérance de vie est en hausse constante depuis la fin du 19e siècle grâce notamment aux progrès de la médecine. Chez les hommes l'espérance de vie est passée en Suisse de 45.7 ans au début du 20^e siècle à 74 ans en 1990. Chez les femmes, elle est passée de 48.5 ans à 80.8 ans. Le nombre de personnes de plus en plus âgées est donc en constante augmentation dans la population. Entre 2005 et 2035 l'entrée progressive dans le 3^e et 4^e âge des générations très nombreuses du baby boom renforcera considérablement ce phénomène.
- *Baisse de la natalité : la baisse de la natalité (cf. indicateur 1.2.4.2.) est notamment liée à la baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (cf. indicateur 1.2.4.3.).* On comptait en Suisse en 1990 12.43 naissances pour 1'000 habitants, en 1990, alors qu'on en dénombre 9.96 en 2008. Le Valais est passé de 14.16 à 9.5 durant la même période. Cette baisse de la natalité contribue à la diminution de la proportion des jeunes dans la population.

Le vieillissement démographique aura d'importantes répercussions sur le système de santé avec notamment l'augmentation du nombre de personnes atteintes par des maladies chroniques et dégénératives liées à la vieillesse telles que par exemple les démences. Les programmes de promotion de la santé et de prévention à destination des personnes âgées devront encore être développés et les structures de prise en charge sanitaire adaptées pour accompagner cette évolution.



Sources

Population résidante permanente du canton du Valais à la fin de l'année par sexe et âge selon le scénario AR-00-2005, de 1991 à 2050 : T 2-23, Office fédérale de la statistique (OFS), 2009 : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/regionalportraits/wallis/blank/lex.Document.t.90446.xls>.

Population résidante permanente selon l'origine et le sexe au 31.12.2008, Office statistique du canton du Valais, Septembre 2009.

Annuaire statistique du canton du Valais, Population résidante, d'après le sexe, depuis 1860, p. 25 et 39, Office statistique du canton du Valais, 2007.

Le vieillissement démographique dans les pays développés – Eléments de comparaison et d'analyse des évolutions passées et futures, Aline Desesquelles, Institut national d'études démographiques, Paris, 1998 : <http://www-user.ined.fr/~mad/Rencontres-Sauvy-Paris/Actes/Desesquelles.pdf>.

ⁱ La population résidante permanente : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/definitionen.html>.

ⁱⁱ Pour plus d'informations, voir la fiche signalétique du recensement fédéral de la population (RFP) :

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/vz/uebersicht.html

ⁱⁱⁱ Pour plus d'informations, voir la fiche signalétique de la statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/espop/01.html

^{iv} Pour plus d'informations, voir la fiche signalétique de la statistique de la population résidante de nationalité étrangère (PETRA) : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/petra/01.html

^v Pour plus d'informations, voir la fiche signalétique de la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT) : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/bevnat/01.html

^{vi} On entend par vieillissement démographique la modification de la composition par âge de la population, qui se traduit par une augmentation de la proportion des personnes âgées et une diminution de la proportion des jeunes. Les facteurs du vieillissement de la population les plus souvent évoqués sont notamment la baisse de la fécondité, la diminution du solde migratoire mais également le recul de la mortalité à des âges plus élevés, résultant notamment des progrès dans le domaine médical (OFS).

^{vii} Le baby boom est une augmentation importante du taux de natalité de certains pays, juste après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les enfants nés durant cette période sont appelés des baby boomers. Dans certains pays européens comme la Suisse, la période de baby boom a duré jusque dans le milieu des années 1970.

